



ICADE : MISE A JOUR DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Icade et Rothschild Martin Maurel ont conclu un nouveau contrat de liquidité qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Ce nouveau contrat d'une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction, est établi suite aux évolutions de la réglementation relative aux contrats de liquidité et vise notamment à se conformer à la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018, applicable à compter du 1er janvier 2019.

Il remplace le précédent contrat de liquidité signé avec Rothschild Martin Maurel le 31/12/2010.

Il est rappelé que le capital social d'Icade s'élève à 113 613 795,19 euros composé de 74 535 741 actions et que la plateforme de négociation sur lesquelles les transactions au titre du contrat de liquidité seront effectuées est Euronext Paris.

Il est précisé, qu'en application des dispositions du contrat, les situations ou les conditions conduisant à sa suspension ou à sa cessation sont les suivantes :

- L'exécution du Contrat est suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la Décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018. Elle est suspendue en outre à la demande de l'Émetteur pour des raisons techniques, telles que le comptage des actions ayant droit de vote avant une assemblée générale ou le comptage des actions donnant droit au dividende avant son détachement, et ce pour une période qu'il précise.
- Le contrat pourra être résilié dans les conditions suivantes :
 - A tout moment par l'Émetteur, sans préavis dans les conditions de clôture du Compte de liquidité prévues à l'article 13.
 - Par l'Animateur avec un préavis d'un mois. A l'issue du préavis, le Compte de liquidité est clôturé dans les conditions prévues à l'article 13.
 - Le contrat est de plein droit résilié lorsque les parties ne peuvent, dans la situation prévue à l'article 3.4, se mettre d'accord sur les suites à donner au contrat.

A la date du 2 janvier 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 6.851.250 €
- 107.500 titres

À PROPOS D'ICADE

L'immobilier de tous vos futurs

Foncière, développeur et promoteur, Icade est un opérateur immobilier intégré, qui conçoit des produits et des services immobiliers innovants pour répondre aux nouveaux usages et modes de vie urbains. Plaçant la RSE et l'innovation au cœur de sa stratégie, Icade est au plus près des acteurs et des utilisateurs qui font la ville – collectivités et habitants, entreprises et salariés, institutions et associations... Icade allie l'investissement en immobilier tertiaire et de santé (patrimoine pdg au 30/06/18 : de 11,4 Md€) à la promotion (CA économique 2017 de 1 209 M€) pour réinventer le métier de l'immobilier et contribuer à l'émergence des villes de demain, vertes, intelligentes et responsables. Icade est un acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales. Icade est une société cotée (SIIC) sur Euronext Paris. Son actionnaire de référence est le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icode.fr

CONTACTS

Anne-Sophie Lanaute,
Dir. communication financière et relations
investisseurs
+33(0)1 41 57 70 29
anne-sophie.lanaute@icade.fr

Charlotte Pajaud-Blanchard,
Responsable relations presse
+33(0)1 41 57 71 19
charlotte.pajaud-blanchard@icade.fr